

Procès-Verbal du conseil municipal du 21 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un juillet, les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 20 h 30 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 11 juillet 2026, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Mmes Mrs MEUGIN Marie-Noëlle – PRINCE Laëtitia – BRUGNOT Sophie – MÉLARD Christelle –DUPRÉ Philippe – LELIÈVRE David –LÉLU Serge –BOILLAUD Marion – RABBE Philippe – JUPPET Corentin - DEDENON Christelle – JANTET Hervé –BELSOT Pierre – TROSSAT Joris –

Absents excusés : M. VENEL Michel -

Absent : M /

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Le maire donne lecture du PV de la réunion du 23 juin 2026 qui est approuvé.

Est nommé secrétaire de séance Marie-Noëlle MEUGIN.

1 – Vente de bois par convention de bois façonnés

Monsieur le Maire présente les possibilités de ventes de bois à savoir sur pied ou façonnés. La question se pose pour les parcelles 9p, 31af et 32 af.

Après un vote, le conseil municipal décide de signer une convention de bois façonnés.

2 – Facturation électronique du bois

A compter du 1^{er} septembre 2026, la collectivité doit se positionner sur le mode de facturation du bois au différents acteurs : par ses soins ou par le biais de l'ONF. Cette dernière ne coûtant rien de plus à la commune :

Après un vote, le conseil municipal approuve le transfert à l'ONF qui déposera les factures sur Chorus pro pour le compte de la commune.

3 – Taxe sur les locaux d'habitations vacants

Après un vote, le conseil municipal ne souhaite pas statuer sur cette nouvelle taxe avant d'avoir plus d'information.

4 – Règlement de busage des fossés

Monsieur le Maire présente un exemple de règlement de busage des fossés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, ce règlement disponible en mairie.

5 – Commissions communales

La mise à jour des commissions communales abouti aux compositions suivantes :

Commission Budget : Responsable : Le Maire - Membres : les adjoints

Commission Bâtiment Accessibilité : Responsable : Christelle DEDENON – Membre : Pierre BELSOT – Joris TROSSAT – Serge LÉLU – Corentin JUPPET – Lionel ANDRES – Jérémy POULIN

Commission Voierie : Responsable : David LELIÈVRE – Membres : Joris TROSSAT – Pierre BELSOT – Jérémy POULIN

Commission Affaires culturelles, sportives : Responsable : Christelle DEDENON – Membres : Marion BOILLAUD – Michel VENEL – Sophie BRUGNOT – Laëtitia PRINCE – Joris TROSSAT

Commission Information et communication : Responsable : Laëtita PRINCE – Membres : Marion BOILLAUD – Marie-Noëlle MEUGIN – Michel VENEL – Lou POULIN

Commission du bois : Responsable : Hervé JANTET – Membres : Michel VENEL – Serge LÉLU – Christelle DEDENON - Jérôme FAIVRE – Jean-Noël ROBERT – Sylvain KEDZIORA

Commission Fleurissement et Environnement : Responsable : Marie-Noëlle MEUGIN – Membres : Laëtitia PRINCE – Christelle MÉLARD – Michel VENEL – Sandrine PATENAT – Dominique SANDOZ – Sandrine KEDZIORA – Michelle BRUGGER – Serge LÉLU – Christine LEGRET – Anaïs MOINE – Estelle DURET – Isabelle ROBERT – Cathy TROSSAT – Claudine COEURDEVEY.

Commission étang : Responsable : Joris TROSSAT – Membres : Christelle DEDENON– Laëtitia PRINCE – Sébastien CHANEL

Commission bien-être animal : Responsable : Serge LÉLU Membre : MEYER Magalie

Commission communale d'Appel d'Offre : Responsable : Philippe DUPRÉ - Membres : David LELIÈVRE - Philippe RABBE - Christelle DEDENON - Corentin JUPPET - Christelle MÉLARD - Pierre BELSOT - Serge LÉLU

6 – Entretien bords de route et propriétés

La municipalité propose l'édition et la distribution à tous les administrés d'un courrier demandant la taille des haies et arbres au arbustes débordant sur la voie publique. Les conseillers se proposent pour la distribution.

7 – Employé communal

Le maire informe le conseil municipal que l'employé communal chargé des tâches de cantonnier est arrivé le 1^{er} juillet 2026. Il s'agit de Johann CHAPUIS. Le tracteur tondeuse a également été livré.

8 – Cimetière - Ecole

Des journées nettoyages avec la population sont prévues pour le cimetière et l'école. Une publication pour les dates et horaires sera réalisée.

9 – Personnes seules

Marie-Noëlle MEUGIN informe le conseil municipal qu'elle est allée voir un certain nombre de personnes et plutôt âgées lors des épisodes de fortes chaleurs. Elle continuera. Ses visites ont plutôt bien été accueillies

10 – Divers

Le nettoyage de l'église a été fait début juillet par 11 personnes

Le plan Communal de Sauvegarde est engagé et en cours de réalisation par Marie-Noëlle MEUGIN et Christelle DEDENON. Les conseillers qui souhaitent y participer sont les bienvenus. C'est un document qui sera assez lourd à mettre en place mais la commune devrait avoir l'appui du Grand Dole.

Laetitia PRNCE informe le conseil municipal qu'une ou plusieurs réunions avec Grand Dole Mobilité seront prévues pour le transport des personnes pour aller à Dole, notamment nos aînés pour qui des dispositifs spéciaux existent.

Une demande de placement de la commune en catastrophe naturelle a été faite par un administré, une publication sera faite pour regrouper les maisons concernées par ce retrait-gonflement des argiles dû à la sécheresse.

Une demande de reconnaissance de réussite notamment au brevet des collèges est arrivée sur la page de la commune. Les conseillers s'interrogent sur le mode de reconnaissance qui actuellement ne récompense que les bacheliers avec mention très bien. Après réflexion, ceci n'étant pas la solution puisque assez sélective, il est décidé de prévoir courant octobre une réunion des diplômés qui le souhaitent pour un vin d'honneur. (inscription en mairie avec relevé de note).

David LELIÈVRE informe le conseil municipal que le marquage des passages piétons a été validé dont 3 seront éclairés par des lampes au sol. Des dents de requins seront ajouter au ralentisseur route de Pleure.

La 9^{ème} tranche e-lum pour le changement des lampes en leds a été sollicité.

La climatisation des classes de maternelle est également à l'étude et devra être réalisée prochainement.

Il présente également un projet de piste cyclable route de Chaussin pour permettre un déplacement facilité des usagers. Cette réflexion fera l'objet d'une concertation de tous les acteurs en septembre 2026 pour avancer sur les possibilités et obligations de ce projet.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h 30.

Le Maire,